

p.1 Le mot du Maire -- Renouvellement du conseil municipal. -- Schéma départemental de coopération intercommunale – Taxe d'imposition.
p.2 Le projet éolien - SIVOM : tri sélectif -- Le coin du Comité – Dans l'intérêt de tous – A propos des finances communales 2011 **p.3** Devoirs de mémoire – ADMR service d'aide à la personne – CLIC Pays du Bugey. **p.4** Carnet du 1^{er} semestre – Informations – La réussite de nos jeunes.

LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

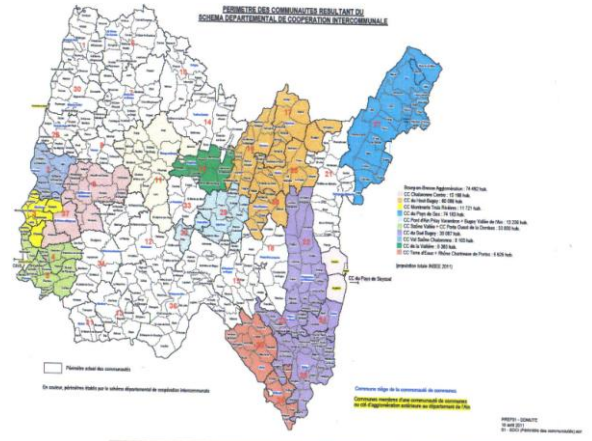
C'est le nouveau maire, Yves JAY, qui s'adresse à vous. Comme vous le savez, Hervé LEVEQUE a quitté son poste de maire. Je tiens à le remercier, au nom de tous, pour le temps et l'énergie qu'il a consacrés à la commune au cours de nombreuses années comme conseiller d'abord, puis comme maire de 2002 à 2011. Sous son impulsion, la commune a rénové la mairie : secrétariat accueillant, salle du conseil fonctionnelle, salle polyvalente adaptée aux besoins des associations locales. Deux appartements, proposés à la location, ont été créés dans l'ancienne cure, le réseau électrique de plusieurs quartiers du village ont été mis en souterrain et les réseaux d'eau potable et pluviale ont été rénovés sur ces tronçons. Il a fait procéder à l'achat d'un bâtiment pour le matériel communal. Il a également impulsé la signature du Contrat Enfance Jeunesse avec l'association A.I.G.L.E. et la Caisse d'Allocations Familiales conjointement avec les communes d'Hotonnes et de Songieu et plus récemment avec le Petit et le Grand Abergement. Il a aussi engagé la commune dans le projet éolien (voir article). Donc le plus grand merci à Hervé LEVEQUE et que son avenir soit serein.

Pour l'avenir, l'équipe renouvelée est prête à poursuivre son action. Un certain nombre de dossiers sont ouverts et en cours de réalisation : signalétique des rues, entretien de réseau d'eau potable et de l'assainissement. D'autres dossiers sont en projet : défense des intérêts des habitants de la commune et du Valromey dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale, la sécurité routière dans le village, installation de la fibre optique, réouverture du Relais St Didier, poursuite du projet éolien, rénovation du bâtiment de l'ancienne école enfantine en vue de sa location, chaufferie bois...

Enfin, je tiens à assurer aux habitants de Ruffieu que toute l'équipe et moi-même seront présents sur le terrain.

Ma volonté : ETRE AU SERVICE DU VILLAGE ET DE SES HABITANTS.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE.



Dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale, le préfet propose la création d'une communauté de communes rassemblant les communautés de communes Belley-Bas-Bugey, Bugey-Arène-Furans, du Colombier et du Valromey, ce qui constituerait une communauté de communes rassemblant 51 communes et environ 30 000 habitants avec pour centre Belley.

En violet sur la carte ci-dessus.

Il s'agit de mutualiser les ressources.

Actuellement, nous sommes dans une phase de proposition. Le conseil, dans sa réunion du 06/07/2011, dans l'état actuel des réflexions, émet un avis défavorable qui sera transmis à la Communauté de Communes du VALROMEY lors de la réunion du 28/07/2011. Eloignement du centre administratif de Belley, un conseil communautaire à X membres (51 avec 1 représentant par commune et les grosses communes en auront évidemment plusieurs, une grosse assemblée ! et pour nous 1 « petite voix » !!!). Nous pourrions nous rapprocher de la com-com du Plateau d'Hauteville ? Nous avons sensiblement le même bassin de vie. De plus les différentes com-com n'ont pas les mêmes compétences (scolaires par ex.). Et les taxes locales, que vont-elles devenir ? Une solution existe : comme le prévoit la réforme des collectivités territoriales, la com-com du Valromey pourrait rester indépendante puisque nous sommes classés en zone de montagne. Beaucoup de questions sans réponse. Une décision doit être prise avant le 31/12/2011. Nous vous informerons des décisions qui seront prises.

Renouvellement au sein du conseil municipal.

Le dimanche 19 juin 2011, des élections se sont déroulées dans la commune afin de compléter le conseil suite à la démission du maire et de 2 conseillers. Le conseil présentait une liste de 3 personnes. 159 inscrits – 84 votants (52,8%) – 82 suffrages exprimés.

Pour être élu au 1^{er} tour, il fallait obtenir au moins 42 voix.

Ont obtenu : Madeleine MIDOL 71 voix

Julie BAYOD 69 voix

Corinne GONGUET 64 voix.

Madeleine MIDOL, Julie BAYOD et Corinne GONGUET sont élues et complètent le conseil.

A noter la parité homme-femme très bien respectée :

6 femmes – 5 hommes

Le samedi 25 juin 2011, le conseil s'est réuni afin de renouveler le bureau. Ont été élus :

maire : Yves JAY

1^{er} adjoint : Germaine FRANCON

2^e adjoint : Geneviève CADOUL

3^e adjoint : Jean-François GIRAUD.

Deux nouvelles élues ont déjà trouvé leur place pour représenter la commune au sein des différents syndicats intercommunaux.

Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain :

titulaire : Yves JAY suppléant : Geneviève CADOUL

SIVOM : titulaires : Madeleine MIDOL - Yves TARPIN-LYONNET

Suppléants : Germaine FRANCON – Patrice DEROUF

Communauté de Communes du Valromey : Yves JAY et Denis PERRET

TAUX D'IMPOSITION TAXES LOCALES 2011 .

Sans changement.

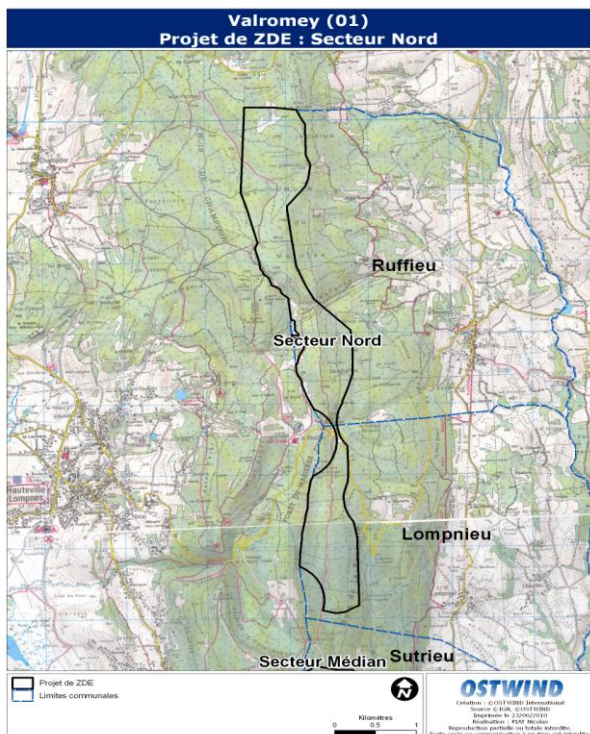
Taxe d'habitation : 11,03 % (dont 6,55 % pour la commune, sans changement *)

Taxe foncière sur le bâti : 9,28 %

Taxe foncière sur le non-bâti : 35,65 %

CFE (taxe foncière des entreprises) : 15,54 %

*La réforme territoriale impose une modification des taux d'imposition. Mais une partie des sommes perçues est reversée pour le Département et la Région. Sur la feuille d'imposition, vous constaterez une augmentation dans la colonne de la commune et la disparition des sommes à percevoir dans les colonnes Département et Région.

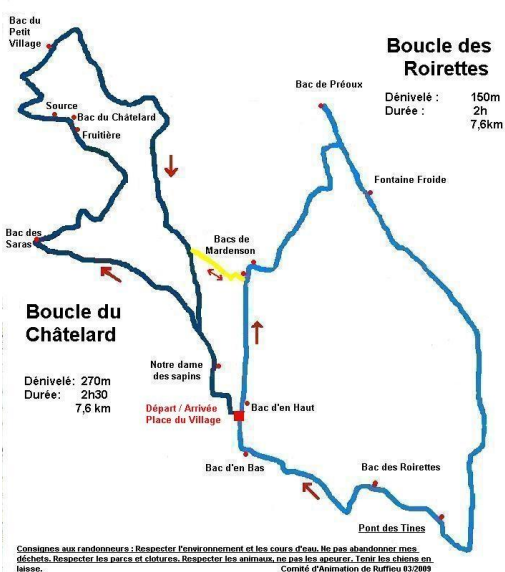


Le projet de création d'une zone de développement éolien (ZDE) sur les communes de Ruffieu, Lompnieu, Sutrieu, Belmont-Luthézieu, et Virieu-le-Grand a été signé par les 5 maires concernés le **mercredi 13 avril 2011**. Il a été adressé au préfet de l'Ain pour décision. Nous sommes donc dans l'attente de sa réponse.

COIN DU COMITE D'ANIMATION

Le comité d'animation vous propose de découvrir ou de revoir les bacs et fontaines de la commune.

Les boucles des bacs et fontaines de Ruffieu



Cette carte est disponible en mairie.

SIVOM : TRI SELECTIF

10 ans de tri, nos efforts récompensés.

Depuis 2001, le SIVOM du Bas-Bugey a mis en place un système de collectes sélectives pour permettre à chacun de faire un geste « éco-citoyen » en participant au recyclage des emballages ménagers, journaux, magazines et verre. Progressivement, les habitants du Bas Bugey sont devenus plus performants au tri sélectif. L'implication de tous a permis de stopper l'inflation de la gestion de nos déchets.

Bilan 2010 pour Ruffieu.

Emballages recyclés : 2,17 tonnes soit 12,62 kg/hab
 Journaux, magazines : 5,65 tonnes soit 32,87 kg/hab
 Verre : 7,47 tonnes soit 43,40 kg/hab
 Par comparaison, pour tout le Bas Bugey :
 Emballages recyclés : 513 tonnes soit 18,26 kg/hab
 Journaux, magazines : 725 tonnes soit 25,80 kg/hab
 Verre : 1170 tonnes soit 41,66 kg/hab

Sur Ruffieu, le tri fonctionne donc très bien. Ne relâchons donc pas nos efforts.

Seul point noir, trop de dépôts sauvages. **Ne pas déposer de déchets en dehors des containers.**

Améliorons encore notre collecte. Le SIVOM vous a remis par l'intermédiaire de la mairie un sac de pré-collecte qui vous rappelle les règles à respecter.

Si vous ne l'avez pas reçu, merci de passer à la mairie pour en récupérer un.

Notre action contribue à la limitation, voire à la réduction de notre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Depuis 2008, le taux de cette taxe diminue, bien que la quantité de nos déchets augmente.

MAINTENONS NOS EFFORTS.

DANS L'INTERET DE TOUS.

Divagation des chiens errants.

Les propriétaires de chiens doivent veiller à éviter la divagation de leur animal : leur responsabilité est engagée en cas d'accident et c'est un désagrément pour les autres habitants. La responsabilité de la commune peut être engagée en raison de l'insuffisance des mesures prises pour empêcher la divagation des animaux. En cas de nécessité, le maire prendra les mesures légales prévues par le code rural (articles L 211-1 et suivants), mesures pouvant aller jusqu'à la mise en fourrière de l'animal.

Elagage.

Les propriétaires doivent veiller à entretenir les haies qui jouxtent les voies publiques : pas de branches qui dépassent pouvant gêner la circulation et répandant des feuilles sur les voies.

Eaux usées.

Il paraît nécessaire de rappeler que le réseau des eaux usées ne peut recevoir n'importe quel déchet. Ne pas jeter de substance liquide dangereuse dans les WC ou encore pire dans les canalisations des eaux pluviales : risque de pollution grave engageant la responsabilité de l'auteur. De plus, certains déchets ne doivent pas finir dans les WC, mais dans la poubelle des toilettes. L'employé communal s'occupe de l'entretien du lagunage et se trouve donc obligé de manipuler toutes sortes de choses !!!

Bruits de voisinage.

Dans son arrêté préfectoral du 4 août 2000 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage le Préfet dans son article 15 précise :

« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonores tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 - les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
 - les samedis de 9h00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
 - les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 »

DEVOIR DE MEMOIRE.

Commémoration du 2 février 1944.

Pour la première année, la commune a organisé la commémoration des combats qui se sont déroulés sur le carrefour, le 2 février 1944. La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants civils et de la gendarmerie, du président départemental de l'association des Anciens des Maquis de l'Ain et du Haut-Jura, du président des Anciens du Maquis du Valromey, du colonel SOYER, représentant de l'ordre national de la Légion d'Honneur.



Journée Nationale de la Déportation.



La commune a déposé au cours d'une courte cérémonie de recueillement, une gerbe en souvenir des 8 ruffiolans morts en déportation.

ADMR Service d'aide à la personne.

L'ADMR (1) Champagne en Valromey est une association loi 1901, déclarée au Journal Officiel du 13 août 1977.

Elle a pour objet de permettre aux familles et aux personnes en difficulté, ou démunies, de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes ou besoins.

Ce service s'adresse à des personnes libres de choisir le soutien qui leur convient.

- Créer et développer des services à domicile pour répondre aux attentes de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie
- Favoriser la création de lien social
- Participer à l'animation de la vie sociale
- Contribuer à la création d'emplois qualifiés et durables.

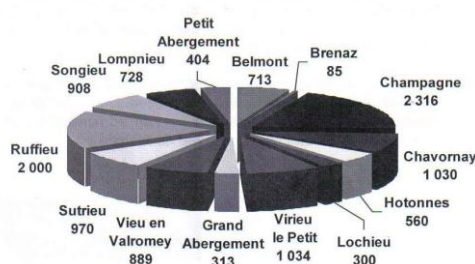
Extraits du document remis lors de l'assemblée générale du mercredi 17 juin 2011.

(1) Aide à Domicile en Milieu Rural.

La commune de Ruffieu est représentée, au sein du Conseil d'Administration, par Joëlle PERRET qui a été réélue en 2010 pour 4 ans.

Quelques données.

Répartition des heures par commune



SUBVENTIONS 2010
versées à l'ADMR
CHAMPAGNE EN VALROMEY

COMMUNES	Population 2008	Subventions accordées	Ratio par habitant en €/hab
BELMONT	493	300,00 €	0,61 €
BRENAZ	100	100,00 €	1,00 €
CHAMPAGNE EN VALROMEY	734	600,00 €	0,82 €
CHAVORNAY	184	130,00 €	0,71 €
GRAND ABERGEMENT	110	-	0,00 €
HOTONNES	319	200,00 €	0,63 €
LOCHIEU	93	80,00 €	0,86 €
LOMPNIEU	106	160,00 €	1,51 €
PETIT ABERGEMENT	150	200,00 €	1,33 €
RUFFIEU	174	150,00 €	0,86 €
SONGIEU	121	77,00 €	0,64 €
SUTRIEU	231	70,00 €	0,30 €
VIEU EN VALROMEY	384	268,00 €	0,70 €
VIRIEU LE PETIT	314	305,00 €	0,97 €
TOTAL	3 513	2 640,00 €	0,75 €

ADMR Champagne en Valromey
Grande Rue
01260 Champagne en Valromey
☎ 04.79.87.74.62

Centre Local d'Information et de Coordination CLIC du Pays du Bugey.

Au service des personnes âgées (60 ans et plus), des personnes handicapées, de leur entourage et des professionnels. Le CLIC est à votre service pour vous informer et vous conseiller sur :

- les démarches administratives et les aides financières, les établissements d'hébergement, l'accompagnement à la vie quotidienne, les mesures de protection juridique, les transports, les professionnels médicaux et paramédicaux, les services sociaux, les associations d'usagers.

Pour prendre contact :

CLIC du Pays du Bugey
55, Grande Rue 01300 BELLEY

☎ 04.79.87.24.23

CARNET DU 1^{er} SEMESTRE 2011

Décès

Mme Simone DUVERGER, le 17/01/2011
Mme Emilie FIORETTI, le 17/03/2011
M. André Albert BRUNET, le 24/05/2011
M. Marius GAUTHIER-FILLOT, le 10/06/2011

Marius GAUTHIER-FILLOT a été notre employé communal de 1955 à 1977.

Heureux événement

Yves TARPIN-LYONNET, conseiller municipal, est grand-père depuis le 25 /06/2011. Sa fille, Laure a donné naissance au petit Lucas PERRIN. Félicitations aux parents et aux grands-parents, longue et heureuse vie à Lucas.

Nouvelle famille à Ruffieu

Mme Nicole COILLOT et M. Philippe DESBROSSES se sont installés dans la maison anciennement FIORETTI au carrefour du 2 février 44. Nous leur souhaitons la bienvenue à RUFFIEU. Nicole COILLOT travaille à l'ESAT de Virieu le Petit et Philippe DESBROSSES pour la commune de Bellegarde.

INFORMATIONS

La Communauté de Communes du Valromey a créé un site internet sur lequel vous pouvez trouver des informations sur la vie du Valromey Site C.C. du Valromey :

<http://www.cc-valromey.fr/>

Sur ce site, vous pouvez accéder à la page de Ruffieu.

Pour un accès direct à cette page, vous pouvez aussi passer par :

<http://www.ruffieu.fr>

Si vous avez des informations à faire passer, contacter Yves JAY ou Julie BAYOD.



Le bac des Saras dégagé et réaménagé. Photo Y. JAY

REUSSITE DE NOS JEUNES.

Passage au collège : **Valentin LUQUET**
Damien SOUSTRE

Brevet des collèges : **Elise BAILLY** (mention AB)
Léo BORNAREL
Estelle GIRAUD (mention TB)
Vanessa LESEIGNEUR
Valentin PILLARD

Baccalauréat : **Claire GIRAUD** bac L
Simon GOMEZ (fils de Jocelyne METRAL) bac ES

Post-bac : **Caroline GIRAUD** a obtenu le DUT Services et Réseaux de communication
Stéphanie JAY entre à l'IFTS d'Echirolles après avoir réussi le concours d'entrée.

Félicitations à tous.

Le Progrès nous a demandé de passer cet encart. Ce journal, dans ses pages locales, vous informe sur les nouvelles de notre village. Donc échange de bons procédés !

A PARTIR DU 5 OCTOBRE

LOCAL, ACTUEL, PRATIQUE
Votre journal change, ça va vous changer !



C'EST TOUJOURS VRAI DANS LE NOUVEAU PROGRÈS **LE PROGRÈS**

Vous pouvez retrouver le « Petit Ruffiolan » sur le site internet de Ruffieu : <http://www.ruffieu.fr>

HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat de la mairie :

mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h

Permanence du maire : le mardi de 15 h 00 à 17 h 00
le jeudi de 10 h 00 à 12 h 00

► téléphone : 04 79 87 71 93 ► fax : 04 79 87 73 04

► e-mail : mairie.ruffieu@wanadoo.fr